

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/2

9 décembre 1996

(96-5172)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

Commission des Communautés européennes

Déclaration de Sir Leon Brittan
Vice-Président de la Commission européenne

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que vos collègues du gouvernement singapourien, pour votre hospitalité. Vous avez établi un modèle qu'il sera difficile d'égaliser dans les années à venir.

Bien qu'existant depuis moins de deux ans, l'OMC a pris un excellent départ. Les obligations ont été, à notre avis, étonnamment bien mises en oeuvre. Le système de règlement des différends a constitué, ainsi qu'on l'avait espéré, une base efficace pour le règlement pacifique des différends. Ce succès est attribuable en grande partie à Renato Ruggiero et au Secrétariat. Leurs efforts à tous méritent d'être reconnus.

Si nous voulons nous aussi que l'on nous attribue quelque mérite cette semaine, nous devons montrer que les Ministres des pays Membres de l'OMC peuvent tourner leur regard vers l'avenir et donner une orientation à l'Organisation.

Je voudrais juste citer quatre facteurs importants auxquels l'OMC doit s'intéresser.

Premièrement, l'ère de l'information qui s'ouvre pose des problèmes particuliers, certains pour l'immédiat (par exemple achèvement des négociations sur les télécommunications et libéralisation du commerce des produits des technologies de l'information) et d'autres à plus long terme (par exemple nécessité d'assurer une protection adéquate des données électroniques, notamment des données personnelles).

Deuxièmement, nous constatons d'énormes transformations en Chine, ainsi qu'un processus continu de reprise économique dans d'autres pays d'Asie et en Amérique latine. Ces phénomènes modifient de façon fondamentale le fonctionnement du système économique international et surtout, la responsabilité de donner forme à ce système s'en trouve plus largement répartie. D'où l'urgence d'élargir la composition de l'OMC.

Le simple fait d'être Membre de l'OMC ne garantit malheureusement pas à un pays qu'il peut tirer parti de l'évolution récente de l'économie mondiale. Le troisième facteur sur lequel je voudrais donc insister est la marginalisation continue de beaucoup de pays parmi les moins avancés.

L'Union européenne est prête à s'engager à ouvrir davantage son marché aux importations en provenance des pays les moins avancés et étudiera dans un esprit constructif avec tous ses partenaires les différentes options présentées dans le plan d'action. Nous voulons définir de façon coordonnée,

à l'OMC, des contributions concrètes à apporter par tous les pays intéressés et à mettre en oeuvre rapidement.

Je demanderais à tous les Membres de l'OMC de prendre cette semaine un engagement similaire. Même les pays en développement devraient apporter une contribution, à la mesure de leurs possibilités. Il s'agit d'une tâche hautement prioritaire pour le monde entier.

Le quatrième point que je voudrais relever est le fait que le commerce est maintenant une question de politique intérieure pour chacun d'entre nous, pays développés et pays en développement. Partout dans le monde, l'OMC suscite l'intérêt et, bien trop souvent, la méfiance. Pour moi, cela signifie que les préoccupations relatives à l'environnement, aux normes de travail et à d'autres questions relevant apparemment de la politique intérieure sont maintenant des préoccupations auxquelles l'OMC peut légitimement s'intéresser car ce sont celles de nos électeurs. Ce n'est que lorsqu'il sera admis que l'OMC répond aux attentes de nos électeurs que nous pourrions être sûrs d'avoir la voie libre pour poursuivre la libéralisation du commerce.

Comment relever tous ces défis? Le rôle de l'OMC est d'élaborer des règles commerciales équitables et d'oeuvrer pour faciliter encore davantage l'accès aux marchés. Quand il existe des règles, nous mettons en oeuvre, nous surveillons, nous adaptons, nous examinons et nous révisons. C'est là le programme incorporé. Il est au coeur de l'essentiel des travaux que l'OMC entreprendra les deux prochaines années et il présente une importance vitale. Mais ses paramètres ont en grande partie été convenus; la difficulté ici n'est pas de savoir quoi faire, mais comment bien le faire.

Il est plus difficile de compléter le programme incorporé pour les questions au sujet desquelles il n'existe pas de règles alors qu'il en faudrait. C'est là qu'il faut parler du programme de travail futur. Celui-ci compléterait de façon naturelle le programme incorporé, faisant de l'OMC un organisme politique vivant. Sans lui, le programme incorporé ne serait bientôt plus qu'un processus d'examen mécanique, marquant le triomphe de la forme sur le fond.

Par où devrions-nous commencer? A mon avis, il faudrait nous pencher cette semaine sur quatre grands domaines de travail.

Le plus pressant est la conclusion de l'accord sur les produits des technologies de l'information et les négociations sur les télécommunications, qui doivent absolument aboutir. Il va sans dire que nous devons tous fournir un effort additionnel. Notre réunion ne connaîtra pas le grand succès que nous espérons tous si nous ne réalisons pas cette semaine des progrès substantiels sur ces deux questions, avec la présentation de nouvelles offres.

Si nous nous tournons vers l'avenir, nous devons faire en sorte que les services financiers deviennent partie prenante des disciplines de l'OMC. L'OMC doit aussi aborder de nouveaux sujets comme l'investissement et la concurrence. Une fois que nous aurons été en mesure d'examiner ces questions à fond dans les années à venir, j'espère que nous nous rendrons compte que le moment est venu d'entamer des négociations dans ces domaines. L'argument économique l'emporte facilement; les arguments avancés contre la tenue de négociations me semblent être des arguments à courte vue et qui se révéleront mal fondés en fin de compte.

De fait, il me semble que l'OMC devrait faire de l'investissement sa priorité absolue dans les années à venir. L'investissement est avantageux pour tous. Soixante pour cent des flux d'investissement direct en provenance des pays de l'Union européenne et des autres pays de l'OCDE sont destinés à des pays hors OCDE. Chaque année, les pays qui ne font pas partie de l'OCDE sont à l'origine de 30 pour cent des nouveaux apports d'IED dans le monde. C'est un intérêt que nous partageons tous.

C'est aussi une question qui intéresse avant tout l'OMC parce qu'elle concerne l'élaboration d'un cadre adéquat de règles contraignantes. Ne nous faisons pas d'illusions: toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, préfèrent investir sur de grands marchés et sur des marchés sûrs. Les grands pays n'ont aucune difficulté à attirer des capitaux. Mais de nombreux petits pays et pays intermédiaires ont besoin d'un solide cadre juridique pour attirer leur juste part de capitaux d'investissement. Les règles de l'OMC contribueront à jeter les bases nécessaires.

Enfin, les normes de travail et la protection de l'environnement restent des sujets importants. La protection de l'environnement est une question qui nous préoccupe tous. Jusqu'à maintenant, les résultats des travaux de l'OMC sont loin de répondre à nos attentes. La crédibilité de l'OMC est en jeu et il y a beaucoup à faire.

Les textes qui ont vu le jour jusqu'ici concernant le commerce et les normes de travail respectent les préoccupations de ceux qui craignent qu'un débat sur ce sujet ne serve de prétexte au protectionnisme. Nous souhaitons nous aussi faire en sorte que cela ne se produira pas et il en sera ainsi. Je crois que nous disposons des éléments essentiels à un accord sur cette question qui, je l'espère, définira les modalités qui permettront de poursuivre le débat au sein de l'OMC après Singapour.

Pour conclure, permettez-moi de souligner simplement deux points. Le premier est que nous devons veiller à ce que l'OMC soit une organisation tournée vers l'avenir. Le défi consiste à prendre le programme incorporé ainsi que les nouveaux thèmes enchâssés dans notre programme de travail pour en faire un ensemble qui corresponde pleinement aux besoins en évolution de l'économie mondiale, qui s'intéresse aux problèmes particuliers des pays les moins avancés tout en répondant aux besoins des régions les plus riches.

Enfin, nous devons trouver une recette pour que l'OMC soit une réussite. Je suis d'avis quant à moi qu'il faut procéder par étapes, sans prendre immédiatement d'engagements à long terme, mais en procédant à une véritable libéralisation dès à présent et en nous entendant sur un programme de travail sérieux pour préparer une libéralisation plus large à l'avenir.

Un programme de travail ne préjuge pas de la décision qui pourrait éventuellement être prise à une date ultérieure d'amorcer des négociations. Il nous appartiendra collectivement de prendre cette décision librement, plus tard: la coercition n'a pas sa place à l'OMC. Mais les décisions que nous prendrons cette semaine devraient nous permettre de lancer en temps opportun une nouvelle série de pourparlers de grande envergure, qu'il conviendrait peut-être d'appeler le Cycle du millénaire, car j'estime personnellement que nous pourrions débiter au tournant du siècle. Il n'est pas nécessaire d'en décider aujourd'hui. Néanmoins, dans toutes les décisions que nous prendrons ici à Singapour, nous devrions nous préparer pour que l'OMC soit prête à relever le défi dans les années à venir.